

COMMUNIQUE DE PRESSE

du 7 mars 2007

PLAIDOYER POUR UNE HARMONISATION EUROPÉENNE DES SERVICES FINANCIERS DE DÉTAIL

Le Comité consultatif du secteur financier (CCSF) et EUROFI ont organisé, à la Banque de France, mercredi 7 mars, un colloque d'une demi-journée sur « les voies d'harmonisation européenne des services financiers de détail ».

Ce colloque a réuni plus de 150 personnes.

Ouvrant ce colloque, le gouverneur de la Banque de France, Christian Noyer, a souligné que l'intégration financière européenne constituait un objectif majeur du grand marché intérieur et un pilier essentiel pour compléter et consolider la monnaie unique européenne.

« Au moment où l'Union européenne célèbre le 50^{ème} anniversaire du Traité de Rome, l'aboutissement aussi rapide que possible des chantiers en cours tels que la nouvelle directive sur le crédit à la consommation et le projet SEPA avec la directive sur les services de paiement, apparaît primordial » a-t-il déclaré, ajoutant que sur les différents projets relatifs à l'harmonisation européenne des services financiers de détail, la Banque de France est pleinement engagée aux côtés de tous les partenaires concernés.

Deux tables rondes, réunissant de nombreux intervenants venus d'horizons variés, se sont succédé.

La première, animée par Daniel Lebègue, co-président d'Eurofi et Emmanuel Constans, président du CCSF, a porté sur « les bénéfices tangibles de l'harmonisation pour les consommateurs et l'industrie des services financiers ». Au cours de leurs interventions Pervenche Bérés, députée européenne, présidente de la commission des Affaires économiques et monétaires du Parlement européen, Blanche Sousi, professeur à l'Université de Lyon III, Reine-Claude Mader, secrétaire générale de la Confédération du logement et du cadre de vie (CLCV), François Villeroy de Galhau, Président-directeur général de Cétélem et Jean-Luc de Boissieu, secrétaire général du GEMA, ont surtout insisté sur les bénéfices concrets et les avantages de l'harmonisation pour les consommateurs européens, tout en présentant les perspectives et les progrès à accomplir dans ce domaine.

Lors de la deuxième table ronde, animée par Jacques de Larosière, coprésident d'Eurofi, un exemple concret de projet de produit paneuropéen (ou 28ème régime) a été présenté : les participants, Pervenche Bérès, Renan Muret, directeur épargne et retraite entreprise d'AXA France, François Pellerin-Pelletier, président de la FAIDER, Jean-Luc Perron, responsable des Affaires européennes de Crédit agricole SA, et Thierry Francq, chef du service Financement de l'Économie au MINEFI, ont débattu du pourquoi et du comment, ainsi que des avantages concrets d'un produit d'épargne retraite à l'échelle européenne.

Le colloque, clôturé par une intervention conjointe de Jacques de Larosière et d'Emmanuel Constans, a permis de mettre en évidence les enjeux de l'harmonisation européenne des services financiers de détail. Une offre de services financiers plus innovante, plus diversifiée, plus compétitive et sûre, est et sera à l'origine de nombreux bénéfices concrets pour le consommateur et l'épargnant dans sa vie quotidienne. Il s'agit aussi de donner toutes ses chances à l'industrie financière européenne, et notamment française, dans un contexte mondialisé. C'est ainsi que consommateurs et industriels du secteur financier souhaitent participer activement aux débats en cours dans l'Union européenne pour qu'il soit répondu en la matière à la forte demande sociale révélée par le colloque CCSF/EUROFI.

Les actes du colloque seront disponibles sur les sites Internet du CCSF et de la Banque de France dès fin mars.